



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

ADMINISTRATION

11

RURAL

01

EDUCATION

02

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

15

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1877

29 Aout 2019

29 August 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°0012/AONO/MINMIDT/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINMIDT/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE (LOT 1) ET UN VEHICULE DE TOURISME (LOT 2) AU PROFIT DU MINMIDT« EN PROCÉDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-09-2019

2	Reference	01/RQ/ MAYOR DIKOME BALUE COU NCIL/DBCITB/2019 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION NO. 01/RQ/ MAYOR DIKOME BALUE COU NCIL/DBCITB/2019 OF07/08/2019 1) CONTRACTING AUTHORITY: THE MAYOR OF DIKOME BALUE COUNCIL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-09-2019

3	Reference	N°037/D13-185/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/D13-185/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 DU 27/08/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, CERTAINS BUREAUX DES DIRECTEURS ET LA CONSTRUCTION D'UN PAN DE LA CLOTURE DU CDAEN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-09-2019

4	Reference	010/DC/SDG/CRPM-ES/2Q19 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/SDG/CRPM-ES/2Q19 DU 28 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-09-2019

5	Reference	N°195517/AONO/MINDEF/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°195517/AONO/MINDEF/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU BATIMENT ABRITANT LA CELLULE DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE VICTIME DE GUERRE DU MAYO DANAY, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 13 168 06 34 00 75 2220.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-09-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [011/AONO/SDG/CRPM/ES/2Q19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE011 /AONO/SDG/SG/CRPM/2019 DU 26 AOÛT 2019POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) POSTES FIXES DE CONTROLE DESDOUANES DANS CERTAINES LOCALITES DU DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, DANS LA RÉGION DE L'EST,FINANCEMENT : BUDGET BIP, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-09-2019

7

Reference [N°006/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°006/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 33 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'EST DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-09-2019

8

Reference [N°008/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°008/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 23-09-2019

9

Reference [N°009/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°009/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-09-2019

10

Reference [N°010/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°010/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/ DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 47 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'OUEST DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-09-2019

11

Reference [N°011/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 34 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU LITTORAL DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-09-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 27 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU SUD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-09-2019
-----------	--

13	Reference N°013/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°013/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 33 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU CENTRE DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS ZONE 1 : 33 COMMUNES RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 30-09-2019
-----------	--

14	Reference N°014/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°014/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 32 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU CENTRE DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS ZONE 2 : 32 COMMUNES RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 01-10-2019
-----------	--

15	Reference N°007/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM Lire Titre/objet LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°007/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 47 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 20-09-2019
-----------	---

16	Reference N°035/D13-179 /DC/MINSANTE/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°035/D13-179 /DC/MINSANTE/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE DU MINSANTE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 24-09-2019
-----------	---

17	Reference 130/SWR/ND/BC/ASG/VOL.1/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 5 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°05/ONIT/BC/BCITB/2019 OF 10/07/2019 FOR THE EXTENSION OF PORTABLE WATER FROM NJANGASSA TO BEKUMU PHASE II THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS: Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	COMMUNIQUÉ N° 1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 1 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°01/ONIT/BC/BCITB/2019 OF 09/07/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS IN GNS BEKUMU THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	00129/SWR/ND/BC/ASG/VOL.1/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 4 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°04/ONIT/BC/BCITB/2019 OF 10/07/2019 FOR THE SUPPLY OF PORTABLE WATER FROM NJANGASSA TO BEKUMU PHASE I THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	00128/SWR/ND/BC/ASG/VOL.1/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°3 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°03/ONJT/BC/BCITB/2019 OF 09/07/2019 FOR THE CONSTRUCTION AND PARTIAL EQUIPMENT OF A SMALL PALM OIL PROCESSING UNIT IN D1KOME BALONDO THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	001 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF RESULT FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°.001/ONIT/MAYOR/DIKOME BALUE COUNCIL/DBC/2019 OF 19R" JUNE 2019 FOR THE ELECTRIFICATION AT DIKOME BALUE TOWN. THE MAYOR OF DIKOME BALUE COUNCIL INFORM THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BILLS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

22	Reference	N°003 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/2019/C/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPMPORANT MODIFICATION DU DAO PNEUS ET CHAMBRES A AIR RÉF. : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2019/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR POUR MOTOCYCLETTES AG 100 AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference N°002 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/2019/C/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM PORTANT MODIFICATION DU DAO 56 KITS SOLAIRES RÉF. : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 10 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE 56 KITS SOLAIRES NORMALISES AUX CELLULES TECHNIQUES DEPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA), EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference N°D13-177/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-177/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°019/AONR/MINSANTE/CIPM/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT DEVANT RÉALISER L'AUDIT ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE LA CENAME POUR LES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017 FINANCEMENT : BIP 2019 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference N°D13-183/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-183/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-119/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 DU 12 JUIN 2019 RELATIVE À LA PRODUCTION DES ORDONNANCIERS POUR LES FORMATIONS SANITAIRES. FINANCEMENT : FM-NFM Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference N°003 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/2019/C/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM PORTANT MODIFICATION DU DAO PNEUS ET CHAMBRES A AIR RÉF. : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2019/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR POUR MOTOCYCLETTES AG 100 AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [N°D13-177/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-177/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°019/AONR/MINSANTE/CIPM/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT DEVANT RÉALISER L'AUDIT ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE LA CENAME POUR LES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017 FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

30

Reference [N°D13-183/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-183/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-119/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 DU 12 JUIN 2019 RELATIVE À LA PRODUCTION DES ORDONNANCIERS POUR LES FORMATIONS SANITAIRES. FINANCEMENT : FM-NFM

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

31

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [ADDITIF N°013](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°13 PORTANT CORRECTION DE CERTAINES PIÈCES ET CLAUSES CONTRACTUELLES DE L'AVIS ET DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

33

Reference [019/CMBE/SG/ST/CIPM/2019 DU 27/08/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°019/CMBE/SG/ST/CIPM/2019 DU 27/08/2019 PORTANT RECTIFICATIFS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015,017/CMBE/SG/ST/2019 DU 22/07/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE T4 ET 05 DE TYPE T5

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

34

Reference [ADDITIF RECTIFICATIF N° 001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N° 001BIS;004 BIS /COMMUNE-BATCHENGA/CDPM/2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019 POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DU MAGAZINE « SERVICE CIVIQUE INFOS » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

36	Reference	ADDITIF N°15 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°15 PORTANT CORRECTION DE CERTAINES PIECES ET CLAUSES CONTRACTUELLES DE LA DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

37	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 27 AOUT 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER DE COTATION N° 001 /DC/FODECC/CSPM /2019 DU 31 JUILLET 2019 RELATIF AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINMIDT/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE (LOT 1) ET UN VEHICULE DE TOURISME (LOT 2) AU PROFIT DU MINMIDT« EN PROCÉDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , LE BUDGET DU MINMIDT EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 29 379 340010 2280 911

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de neuf (09) véhicules pick-up 4x4 double cabine (lot 1) et un (01) véhicule de tourisme (lot 2) au profit du MINMIDT.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture de neuf (09) véhicules pick-up 4x4 double cabine et un (01) véhicule de tourisme au profit du MINMIDT.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 250 000 000 (deux cent cinquante millions) FCFA TTC, soit :

- 240 000 000 (deux cent quarante millions) pour le Lot 1
- 10 000 000 (dix millions) pour le Lot 2

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées de deux lots.

- Lot 1 : acquisition de neuf (09) véhicules pick up 4x4
- Lot 2 : acquisition d'un véhicule de tourisme de 9 CV

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles agréés de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du MINMIDT exercice 2019 sur la ligne 53 29 379 340010 2280 911.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose» Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le 19 septembre 2019 à 13 heures et devra porter la mention:

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0012/AONO/MINMIDT/CIPM/2019 du 28 aout 2019 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE (LOT 1) ET UN VEHICULE DE TOURISME (LOT 2) AU PROFIT DU MINMIDT
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois au Garage Administratif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre millions huit cent mille (4 800 000) F CFA pour le lot 1 et 200 000 (deux cent mille) pour le lot 2;

Cette caution sera établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 9 du DAO.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence ou le non-respect du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, le 19 septembre 2019 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés sis au Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

*. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des offres
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de caution de soumission
- absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur produit par le fabricant
- absence de prospectus en couleur et fiches techniques émanant du fabricant et décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;
- absence de certificat de conformité ou de prototype validé par le MINT
- non satisfaction d'au moins 5 des 6 critères essentiels ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures
- non satisfaction d'au moins 70% des caractéristiques 'non majeures' de la fourniture proposée.

Caractéristiques techniques majeures véhicule Pick Up

- Moteur diesel
- Cylindrée au moins 2900 cc;
- Nombre de places supérieur ou égal à 6;
- Garde au sol : au moins 280 mm
- ABS : oui

Caractéristiques techniques majeures véhicule de tourisme

- Moteur essence
- cylindrées : au moins 1500 cc
- garde au sol : au moins 180 mm

*. Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après:

- Présentation de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, Reliure)
- Garantie des véhicules
- Service Après-vente
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires
- Délai de livraison
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux critères d'évaluation et aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose».

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le MINISTRE

DODO NDOKE Gabriel

COMMUNE DIKOME-BALUE

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION NO. 01/RQ/ MAYOR DIKOME BALUE COU NCIL/DBCITB/2019 OF07/08/2019 1) CONTRACTING AUTHORITY: THE MAYOR OF DIKOME BALUE COUNCIL

FINANCING
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

SUBJECT: FOR THE SUPPLY OF SOME WATER PURIFICATION KITS IN DIKOME BALUE COUNCIL AREA

LOT 1: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN BONJI BALUE COMMUNITY

LOT 2: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN BETENGE BALUE COMMUNITY

LOT 3: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN DIKOME BALUE COMMUNITY

LOT 4: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN MOFAKO BALUE COMMUNITY

LOT 5: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN DIFENDA BALUE COMMUNITY

2. Nature of services

LOT	' PROVISIONAL COST	EXECUTION DEADLINE	BID BOND
LOT 1: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN BONJI BALUE COMMUNITY	, EIGHT MILLION 8 000 000 F CFA	Two (02) months	160 000
LOT 2: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN BETENGE BALUE COMMUNITY	Eight million (8 000 000) FCFA	Two (02) months	160 000

LOT 3: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN DIKOME BALUE COMMUNITY	Eight million (8 000 000) FCFA	Two (02) months	160 000
LOT 4: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN MOFAKO BALUE COMMUNITY	Eight million (8 000 000) FCFA	Two (02) months	160 000
LOT 5: SUPPLY OF WATER PURIFICATION KITS IN DIFENDA BALUE COMMUNITY	Eight million (8 000 000) FCFA	Two (02) months	160 000

3. Estimated cost

40 000 000 F CFA

4. allotment

05 LOTS

5. Financing

FEICOM/DIKOME BALUE COUNCIL BUDGET 2019

6. Consultation of tender file

Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council from Mondays to Fridays between 7.30am and 3.30 Pm, Tel. 671 713 638.

7. Acquisition of tender file

5) Fifteen thousand (15 000) FCFA. for each lot.

8. Delivery deadline

02 MONTHS

9. Opening of bids

03/09/2019 at 10am at the Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council

10. Validity of bids

Three (03) months

11. Complementary information

Secretariat of the Mayor of Dikome Balue Council from Mondays to Fridays between 7.30am and 3.30 Pm, Tel. 671 713 638.

MUDEMBA le 7 Aout 2019

Le MAIRE

NJIO ITOE Benjamin

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/D13-185/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 DU 27/08/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, CERTAINS BUREAUX DES DIRECTEURS ET LA CONSTRUCTION D'UN PAN DE LA CLOTURE DU CDA EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019 ET SUIVANT DU MINSANTE

IMPUTATION

N° 53 40 530 06 22 390000 6163

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment principal du Ministère de Santé Publique et les Bureaux de certains Directeurs où sont logés les services de la IGSM, CELCOM, SDPAT, SDBF du Ministère de la Santé Publique et des autres services et la réhabilitation d'un pan de la clôture au CDA.

2. Consistance des prestations

Les travaux/prestations objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots et les différentes opérations et les types de travaux à exécuter se déclinent comme suit :

Lot : 1 : REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL

- Travaux préparatoires ;
- Démolitions ;
- Maçonnerie ;
- Electricité ;
- Fluides ;
- Plomberie/appareil/sanitaire ;
- Menuiserie (bois, métallique, alu) ;
- Etanchéité ;
- Revêtements ;
- Peinture ;
- Aménagement extérieur du bâtiment ;
- Vernissage ;
- Aménagement des bureaux de certains Directeurs.

Lot : 2 : Réhabilitation de la clôture du CDA

- Travaux de démolition des murs existant ;
- Travaux de fouilles ;
- Travaux de béton armé ;
- Travaux de maçonnerie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :

Lot : 1= 171 066 483 (Cent soixante-onze millions soixante-six mille quatre cent quatre-vingt-trois) de Francs CFA toutes taxes comprises.

Lot : 2= 29 246 063 (vingt-neuf millions deux cent quarante-six mille soixante-trois mille) de Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est reparti en deux à savoir Lot : 1 et Lot : 2

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019 et suivant du MINSANTE, d'imputation budgétaire

- Lot : 1 N° 53 40 530 06 22 390000 6163 ;
- Lot : 2 N° 53 40 530 06 22 390000 6168.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINSANTE sise à « l'immeuble de la santé » non loin de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau des Appels d'Offres de l'Immeuble de la santé sis à côté de l'immeuble de la Croix – Rouge Camerounaise, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent Mille) Francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le 26/09/2019 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°037/D13-185/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 DU 27/08/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, CERTAINS BUREAUX DES DIRECTEURS ET LA CONSTRUCTION D'UN PAN DE LA CLOTURE DU CDA EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de :

- Six (06) mois pour le lot 1 ;
- Deux (02) mois pour le lot 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de montant lot : 1 200 000 (Un million deux cent mille) Francs CFA et lot : 2 300 000 (trois cent mille). Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances et listé à la pièce 12 du DAO.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validités précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le 26/09/2019 par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, à partir de 14 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées de manière binaire sur la base des critères ci-dessous et dont les détails sont énoncés dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

Il s'agit notamment :

• CRITERES ELIMINATOIRES

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique) ;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- f) Moins de 80% des Oui sur la grille de notation ;

• CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Références de l'entreprise ;
- b) Personnel technique de l'entreprise ;
- c) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser ;
- e) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 24 OUI sur 29 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire au maximum de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINSANTE sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise.

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble de la Croix – rouge.

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 010/DC/SDG/CRPM-ES/2Q19 DU 28 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public pour l'Exercice 2019, le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Régionale de la Décentralisation et du Développement de l'Est, la consultation pour une demande de cotation relative à la fourniture des équipements de bureau à la Délégation Régionale de la Décentralisation et du Développement Local de l'Est à Bertoua.

2. Consistance des prestations

Décentralisation et du Développement de l'Est, la consultation pour une demande de cotation relative à la fourniture des équipements de bureau à la Délégation Régionale de la Décentralisation et du Développement Local de l'Est à Bertoua.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel = 8 500 000 (huit millions cinq cents mille) FCFA TTC ;

4. Allotissement

unique

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le Budget d'Investissement Public exercice 2019
Montant prévisionnel = 8 500 000 (huit millions cinq cents mille) FCFA TTC ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA.

9. Remises des offres

six (06), c^otes marquées comme tels seront remises sous pli fermé au plus tard le 19 septembre 2019 à 11 heures précises dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles) et devront porter la mention suivante:

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

010/DC/SDG/CRPM-ES/2Q19 DU 26 Août 2019

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'EST.

Financement : Budget d'Investissement Public - Exercice 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de Cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ayant une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de Cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence d'une pièce administrative. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 19 septembre 2019 à 12 heures par la Commission Régionale de passation des Marchés Publics de en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

14. Critères d'évaluation

Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative
- Pièce falsifiée
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif

Offres technique

- Pièce falsifiée ;
- N'avoir pas réuni 75% de critères de qualification

Offre financière

- Absence d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière définie dans le Règlement de la Consultation.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation et ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 75% des critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles).

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

BERTOUA le 26 Aout 2019

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°195517/AONO/MINDEF/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU BATIMENT ABRITANT LA CELLULE DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE VICTIME DE GUERRE DU MAYO DANAY, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 13 168 06 34 00 75 2220.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, EXERCICE 2019

IMPUTATION

N°53 13 168 06 34 00 75 2220.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2019, le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de la Défense pour les travaux de réhabilitation et d'extension du Bâtiment abritant la cellule Départementale des ACVG du Mayo Danay.

2. Consistance des prestations

Ces travaux de réhabilitation et d'extension du Bâtiment abritant la cellule Départementale des ACVG du Mayo Danay tels que décrits à la pièce n°4 du Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations;
- Maçonnerie;
- Plafond;
- Menuiseries extérieurs;
- Revêtement ;
- Electricité et plomberie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions cinq cent mille (16 500 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont maintenus en un (01) lot ci-après défini :
Travaux de réhabilitation et d'extension du Bâtiment abritant la cellule Départementale des ACVG du Mayo Danay.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'Entreprises de Génie électrique de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Défense, Exercice 2019, ligne d'Imputation Budgétaire n°53 13 168 06 34 00 75 2220.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de la Défense/Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés, Téléphone n° 222 23 84 20 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de la Défense, Tél : 222 23 84 20 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de trente mille (30 000) FCFA, non remboursable, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard le 17 Septembre 2019 à 14 heures, heure locale, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°195517/AONO/MINDEF/CIPM/2019 DU 20 AOÛT 2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU BATIMENT ABRITANT LA CELLULE
DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE VICTIME DE GUERRE DU MAYO DANAY, EN
PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances (la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO), dont le montant sera trois cent trente mille (330 000) francs CFA; représentant 2% du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) de la Lettre-Commande conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet...), conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps dans le Cabinet du Commandant de la Première Région de Gendarmerie le 17 Septembre 2019 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

*. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins six (06) « oui » sur les huit (08) des critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur d'une attestation de visite du site des travaux.

*. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres, ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- délai de livraison ;
- expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats, des PV de réception pour des marchés et les copies des ordres de service correspondants) ;
- attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du RPAO et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) Téléphone n° 222 23 84 20

YAOUNDE le 20 Aout 2019

Le **MINISTRE**

BETI ASSOMO JOSEPH

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE011 /AONO/SDG/SG/CRPM/2019 DU 26 AOÛT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) POSTES FIXES DE CONTROLE DESDOUANES DANS CERTAINES LOCALITES DU DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, DANS LA RÉGION DE L'EST, FINANCEMENT : BUDGET BIP, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction de trois (03) postes fixes de contrôle de douane dans certaines localités du Département du Lom et Djerem ; notamment à Bonis dans l'Arrondissement de Bertoua 1', à Ndong Mbome dans l'Arrondissement de Mandjou et à Ndokayo dans l'Arrondissement de Bétaré-Oya.

2. Consistance des prestations

N°LOT DESIGNATION DU LOT MONTANT PREVISIONNEL ne (FCFA)

- 1 BONIS 10 000 000
- 2 NDONG MBOME 10 000 000
- 3 NDOKAYO 10 000 000

3. Cout Prévisionnel

- 1 BONIS 10 000 000
- 2 NDONG MBOME 10 000 000
- 3 NDOKAYO 10 000 000

4. Allotissement

- 1 BONIS 10 000 000
- 2 NDONG MBOME 10 000 000
- 3 NDOKAYO 10 000 000

5. Participation et origine

na

6. Financement

FINANCEMENT : BUDGET BIP, EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est, notamment à la Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de 30 000 (trente mille) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles) au plus tard le 2 H StPÎ 20^9 à /j\ heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 011/AONO/SDG/SG/DAESC/CRPM/2019 DU 26 Aout 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) POSTES FIXES DE CONTROLE DES DOUANES DANS CERTAINES LOCALITES DU DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, DANS LA RÉGION DE L'EST,

FINANCEMENT ; BUDGET BIP, EXERCICE 2019.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour l'exécution des travaux de chaque lot est de (03) trois mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à Deux cent mille (200 000) francs CFA pour chaque lot. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 20 septembre 2019 heures précises, dans la salle de réunion de la Commission Régionale de Passation des Marchés siégeant à l'Est à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1^o étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14-1-: Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après du dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BRU et le DQE;
- f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - > Une soumission ;
 - > Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - > Le détail quantitatif et estimatif (DQE),
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% des critères requis.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est.

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

BERTOUA le 26 Aout 2019

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N°006/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 33 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'EST DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	MEKIS	BP : _ Yaoundé	233 42 16 47/693 35 62 26
2	GRAPHICS SOLUTION	BP : _ Yaoundé	695 926 657/ 670 282 643
3	TLB COMMUNICATION SARL	BP : _ Yaoundé	242 01 63 99/ 699 92 47 30
4	TK UNIVERSAL	BP : 8031 Douala	699 91 16 32/ 677 81 83 59
5	GALMA	BP : Yaoundé	222 21 97 84/ 699 59 11 95
6	EDITION ART	BP : Yaoundé	675 14 37 65/ 698 08 22 71

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « **Accompagnement des 33 communes d'intervention du PNDP de la région de l'Est dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations** ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule régionale de Coordination de l'Est.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies c

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère e
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troc Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 19 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant « Demande de Cotations N°006/19MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/ du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 33 communes trimestriel communal d'informations ».

7. Delai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira de trente-trois (33) communes de la région de l'Est. Voir liste des communes en annexe. Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la mor trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire. Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitem Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 19 septembre 2019, à 10 heures précises (heure locale) dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable délivrée par le tribunal de première instance, (iii) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (iv) l'attestation bancaire et (v) l'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Elle sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques énoncées dans la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.

N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :

- La non-conformité des spécifications techniques ;
- La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié.

- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le p

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel, la cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est **de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.**

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP (Pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin de la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD).

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°008/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	MEKIS	Yaoundé	233 42 16 47/693 35 62 26
2	GRAPHICS SOLUTION	Yaoundé	695 926 657/ 670 282 643
3	TLB COMMUNICATION SARL	Yaoundé	242 01 63 99/ 699 92 47 30
4	TK UNIVERSAL	BP : 8031 Douala	699 91 16 32/ 677 81 83 59
5	GALMA	Yaoundé	222 21 97 84/ 699 59 11 95
6	EDITION ART	Yaoundé	675 14 37 65/ 698 08 22 71

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 21 communes d'intervention du PNDP de la région de l'Adamaoua dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies c

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère e
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troc « Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Les offres doivent être marquées comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant « Demande de Cotations N°008/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 21 communes d'informations trimestriel communal d'informations ».

7. Delai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira donc de (21) communes de la région de l'Adamaoua. Voir liste des communes en annexe. Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes, le nombre de bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les communes. Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la modification, le prestataire dispose de trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire. Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitement des communes. Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 23 septembre 2019, à 10 heures précises (heure locale) par les représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°009/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 21 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	CREATIVA	B.P : 4539 Yaoundé	699 25 71 05/ 690 12 40 58
2	OBED-NET	B.P : 936 Garoua	677 75 68 90/ 699 08 18 24
3	KIMIGRAPH GROUP MEDIA	B.P : 938 Garoua	699 23 20 53/ 696 86 24 13
4	ROYAL GRAPHIK	Garoua	691 48 25 58/ 696 22 50 67
5	ETS DIGITAL DU NORD	Garoua	694 52 40 09
6	PATO PUBLISHERS	Yaoundé	699 91 16 32/ 677 81 83 59

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 21 communes d'intervention du PNDP de la région du Nord dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination du Nord.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies certifiées conformes des pièces ci-après, valables pour l'exercice en cours.

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ; Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troisième Crédit N°57180 pour le financement du « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 24 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°009/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 21 communes d'intervention du PNDP de la Région du Nord dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ».

7. Délai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira donc de produire au total quatre bulletins trimestriels d'information dans les vingt-un (21) communes de la région du Nord. Voir liste des communes en annexe.

Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes, le prestataire devra lancer l'impression dès que le seuil minimum de 05 bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les communes qui ont envoyé leur BAT suffisamment à temps.

Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la morasse du bulletin intégrant les corrections, la commune dispose d'un délai de trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire.

Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitement des morasses des bulletins. Ceci pendant toute la durée du contrat

Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 24 septembre 2019 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procèdera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes :
- (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale, (iv) Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance, (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de non exclusion des marchés publics, (vii) l'attestation de domiciliation bancaire et (viii) l'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.
- La CSPM vérifiera que, les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.

N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
 - La non-conformité des spécifications techniques ;
 - La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle soit la cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu dit ,pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°010/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/ DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 47 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'OUEST DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	EXTRA PRINT SARL	BP : 1143 Bafoussam	695 17 10 77/ 678 46 50 90
2	MARAKAS PRODUCTIONS	BP : 878 Bafoussam	699 83 94 84
3	MASTER ART	-	677 96 62 89
4	SOFT BUSINESS AND CLEANING	-	699 07 28 69
5	THEO PRINT	-	675 72 45 50
6	EDITION ART	Yaoundé	675 14 37 65/ 698 08 22 71

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 37 communes d'intervention du PNDP de la région de l'Ouest dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies c

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère e
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troc « Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles seront marquées comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant « Demande de Cotations N°010/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 37 communes du trimestre communal d'informations ».

7. Delai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira de trente-sept (37) communes de la région de l'Ouest. Voir liste des communes en annexe. Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes, le bulletin ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les communes. Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la modification, le prestataire dispose de trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire. Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitement des communes. Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 25 septembre 2019, à 10 heures précises (heure locale) dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, à Yaoundé, Cameroun, à l'adresse ci-dessous, s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procèdera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies (datées de moins de trois mois) suivantes :
 - (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable ; (iii) l'attestation de non redevance à l'instance, (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de non exclusion des marchés de l'Etat, (vii) la localisation datée et signée par les services des Impôts.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. L'absence sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques énoncées dans la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.

N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
 - La non-conformité des spécifications techniques ;
 - La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix unitaire le plus élevé.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel. La cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, rue de la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°011/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 34 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU LITTORAL DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS WELL DONE PRINT	BP 11753 Douala	233438113/ 677970751/ 699631429
2	NICE COMMUNICATION	BP : 345 Douala	695 558 018 /675 951 314
3	ACMAR MEDIA GROUP	BP : 12655 Douala	233 429 787
4	ACCENT COM	BP 1504 Douala	233 438 634
5	MEDIA PLUS	BP 425 Douala	233 431 206/233 420 722
6	MASTER CREATION	BP 5316 Douala	233 429 788

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 34 communes d'intervention du PNDP de la région du Littoral dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination du Littoral.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies c

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses dé
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère e
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un tro Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. E marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant « Demande de Cotations N°011/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 34 communes trimestriel communal d'informations ».

7. Delai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira de trente-quatre (34) communes de la région du Littoral. Voir liste des communes en annexe. Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la mor trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire. Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitem Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 26 septembre 2019, par des représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procèdera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
 - L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies (datées de moins de trois mois) suivantes :
 - (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable ; (iii) l'attestation de non redevance instance , (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de non exclusion des marchés localisation datée et signée par les services des Impôts .
- NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. L'absence sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques énoncées dans la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.
- N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
 - La non-conformité des spécifications techniques ;
 - La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le p

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel, la cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, n° 10, Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 27 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU SUD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS WELL DONE PRINT	BP 11753 Douala	233438113/ 677970751/ 699631429
2	NICE COMMUNICATION	BP : 345 Douala	695 558 018 /675 951 314
3	ACMAR MEDIA GROUP	BP : 12655 Douala	233 429 787
4	ACCENT COM	BP 1504 Douala	233 438 634
5	MEDIA PLUS	BP 425 Douala	233 431 206/233 420 722
6	MASTER CREATION	BP 5316 Douala	233 429 788

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 27 communes d'intervention du PNDP de la région du Sud dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination du Sud

2. Consistance des prestations

Lettre de Demande de Cotations

N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 relative à l'accompagnement des 27 communes d'intervention du PNDP de la Région du Sud dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations

Réf. : Programme National de Développement Participatif (PNDP)

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies certifiées conformes des pièces ci-après, valables pour l'exercice en cours.

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troisième Crédit N°57180 pour le financement du « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°012/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 27 communes d'intervention du PNDP de la Région du Sud dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ».

7. Délai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira donc de produire au total quatre bulletins trimestriels d'information dans les vingt-sept (27) communes de la région du Sud. Voir liste des communes en annexe.

Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes, le prestataire devra lancer l'impression dès que le seuil minimum de 05 bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les communes qui ont envoyé leur BAT suffisamment à temps.

Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la morasse du bulletin intégrant les corrections, la commune dispose d'un délai de trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire.

Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitement des morasses des bulletins. Ceci pendant toute la durée du contrat

Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 27 septembre 2019 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale , (iv) Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance , (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de non exclusion des marchés publics , (vii) l'attestation de domiciliation bancaire et (viii) l'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts .

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.
- La CSPM vérifiera que, les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.

N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
 - La non-conformité des spécifications techniques ;
 - La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle soit la cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N°013/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 33 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU CENTRE DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS ZONE 1 : 33 COMMUNES RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS WELL DONE PRINT	BP 11753 Douala	233438113/ 677970751/ 699631429
2	NICE COMMUNICATION	BP : 345 Douala	695 558 018 /675 951 314
3	ACMAR MEDIA GROUP	BP : 12655 Douala	233 429 787
4	ACCENT COM	BP 1504 Douala	233 438 634
5	MEDIA PLUS	BP 425 Douala	233 431 206/233 420 722
6	MASTER CREATION	BP 5316 Douala	233 429 788

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 33 communes d'intervention du PNDP de la région du Centre dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination du Centre.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies certifiées conformes des pièces ci-après, valables pour l'exercice en cours.

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troisième Crédit N°57180 pour le financement du « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°013/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 33 communes d'intervention du PNDP de la Région du Centre dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ».

7. Délai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira donc de produire au total quatre bulletins trimestriels d'information dans les trente-trois (33) communes de la région du Centre. Voir liste des communes en annexe.

Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes, le prestataire devra lancer l'impression dès que le seuil minimum de 05 bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les communes qui ont envoyé leur BAT suffisamment à temps.

Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la morasse du bulletin intégrant les corrections, la commune dispose d'un délai de trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire.

Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitement des morasses des bulletins. Ceci pendant toute la durée du contrat.

Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 30 septembre 2019 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procèdera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale , (iv) Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance , (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de non exclusion des marchés publics , (vii) l'attestation de domiciliation bancaire et (viii) l'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts .

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.
- La CSPM vérifiera que, les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.

N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
 - La non-conformité des spécifications techniques ;
 - La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle soit la cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

La région du centre a deux zones : la zone 1 est constituée de 33 communes et la zone 2 constituée de 32 communes.

Pour le cas spécifique de la région du Centre, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire des deux zones.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRÉ DE DEMANDE DE COTATIONS N°014/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 32 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DU CENTRE DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS ZONE 2 : 32 COMMUNES RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS WELL DONE PRINT	BP 11753 Douala	233438113/ 677970751/ 699631429
2	NICE COMMUNICATION	BP : 345 Douala	695 558 018 /675 951 314
3	ACMAR MEDIA GROUP	BP : 12655 Douala	233 429 787
4	ACCENT COM	BP 1504 Douala	233 438 634
5	MEDIA PLUS	BP 425 Douala	233 431 206/233 420 722
6	MASTER CREATION	BP 5316 Douala	233 429 788

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 32 communes d'intervention du PNDP de la région du Centre dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination du Centre.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies certifiées conformes des pièces ci-après, valables pour l'exercice en cours.

- Registre de commerce signé par les services compétents ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troisième Crédit N°57180 pour le financement du « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1^{er} octobre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°014/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 32 communes d'intervention du PNDP de la Région du Centre dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ».

7. Délai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira donc de produire au total quatre bulletins trimestriels d'information dans les trente-deux (32) communes de la région du Centre. Voir liste des communes en annexe.

Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes, le prestataire devra lancer l'impression dès que le seuil minimum de 05 bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les communes qui ont envoyé leur BAT suffisamment à temps.

Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la morasse du bulletin intégrant les corrections, la commune dispose d'un délai de trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire.

Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitement des morasses des bulletins. Ceci pendant toute la durée du contrat.

Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 1^{er} octobre 2019 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale , (iv) Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance , (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de non exclusion des marchés publics , (vii) l'attestation de domiciliation bancaire et (viii) l'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts .

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.
- La CSPM vérifiera que, les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.

N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
 - La non-conformité des spécifications techniques ;
 - La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle soit la cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

La région du centre a deux zones : la zone 1 est constituée de 33 communes et la zone 2 constituée de 32 communes.

Pour le cas spécifique de la région du Centre, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire des deux zones.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°007/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 28 AOÛT 2019 RELATIVE À L'ACCOMPAGNEMENT DES 47 COMMUNES D'INTERVENTION DU PNDP DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD DANS L'ÉDITION D'UN BULLETIN TRIMESTRIEL COMMUNAL D'INFORMATIONS RÉF. : PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	MEKIS	BP : _ Yaoundé	233 42 16 47/693 35 62 26
2	CBM STRATEGIES	BP : _ Yaoundé	222 23 26 58/675 23 06 07
3	TLB COMMUNICATION SARL	BP : _ Yaoundé	242 01 63 99/ 699 92 47 30
4	PATO PUBLISHERS	BP : _ Yaoundé	699 91 16 32/ 677 81 83 59
5	GALMA	BP : Yaoundé	222 21 97 84/ 699 59 11 95
6	EDITION ART	BP : Yaoundé	677 70 40 56/ 697 00 41 63

N.B: Les entreprises non shortlistées et intéressées sont admises à soumettre leurs cotations, sous réserve de fournir un dossier conforme, similaire à celui produit par les entreprises qualifiées lors de la phase de préqualification (Voir point 6 de la présente lettre de demande de cotations).

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Accompagnement des 47 communes d'intervention du PNDP de la région de l'Extrême-nord dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir pour le compte des communes à travers la Cellule Régionale de Coordination de l'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

Le soumissionnaire non préqualifié doit être une Agence de Communication et devra produire un dossier constitué des copies certifiées conformes des pièces ci-après, valables pour l'exercice en cours.

- Registre de commerce signé par les services compétents;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non redevance signée des services des Impôts qui certifie que le soumissionnaire a effectué toutes ses déclarations réglementaires en matière d'impôts datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance ;
- Attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
- Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou une institution de micro finance agréée par le ministère en charge des Finances ;
- Attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine de la communication.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un troisième Crédit N°57180 pour le financement du « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP, et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est élaborée.

4. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

5. Acquisition du Dossier

Le Coordonnateur National invite les Prestataires de la liste restreinte et tout autre Agence de communication intéressée, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

6. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 septembre 2019 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°007/19/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM du 28 août 2019 pour l'accompagnement des 47 communes d'intervention du PNDP de la Région de l'Extrême-nord dans l'édition d'un bulletin trimestriel communal d'informations ».

7. Délai de Livraison

La livraison se fera tous les trimestres, dans un délai de dix (10) jours, dès notification du Bon à Tirer (BAT). Il s'agira donc de produire au total quatre bulletins trimestriels d'information dans les quarante-sept (47) communes de la région de l'Extrême-nord. Voir liste des communes en annexe.

Compte tenu de la diversité des communes et du rythme de disponibilité des informations et des BAT venant des communes, le prestataire devra lancer l'impression dès que le seuil minimum de 05 bulletins ayant reçu le BAT est atteint (soit 1000 exemplaires). Ceci afin de ne pas paralyser, par l'attente des retardataires, les communes qui ont envoyé leur BAT suffisamment à temps.

Le prestataire dispose d'un délai strict de 48 h pour intégrer les corrections reçues d'une commune. Après réception de la morasse du bulletin intégrant les corrections, la commune dispose d'un délai de trois (03) jours pour délivrer son BAT. Passé ce délai, cette commune est gérée dans le dernier lot d'impression du prestataire.

Le prestataire s'engage à mobiliser et à maintenir qualitativement et quantitativement la ressource humaine utile pour le traitement des morasses des bulletins. Ceci pendant toute la durée du contrat.

Le nombre de bulletins édités à livrer dans chaque commune est de 800 exemplaires, soit 200 exemplaires par trimestre.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 20 septembre 2019 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

9. Critères d'évaluation

La CSPM procèdera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- La préqualification des entreprises non shortlistées (le cas échéant).
- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) le registre de commerce signé par le service compétent, (ii) la carte du contribuable ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale , (iv) Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de première instance , (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de non exclusion des marchés publics , (vii) l'attestation de domiciliation bancaire et (viii) l'attestation de localisation datée et signée par les services des Impôts .

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ; toute offre non conforme sera rejetée.
- La CSPM vérifiera que, les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite, la description technique des prestations est respectée, la présentation d'une équipe composée de journalistes et des infographes.

N.B :

- Les critères éliminatoires sont les suivants :
 - La non-conformité des spécifications techniques ;
 - La soumission d'un prestataire qui n'est pas une agence de communication ;
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié.
- Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle soit la cotation la moins disante.

11. Durée Validité des Offres

La durée d'exécution est de douze (12) mois dès notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

12. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP (pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD).

Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212, au 2ème étage.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

NB : Dans le processus général de sélection, une Agence de communication ne pourra pas être attributaire dans plus d'une région.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°035/D13-179
/DC/MINSANTE/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES
SERVICES DE LA DIRECTION DE LA SANTÉ FAMILIALE DU MINSANTE**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

: La présente demande de cotation a pour objet les travaux de réhabilitation de l'immeuble abritant les services de la Direction de la Santé Familiale.

2. Consistance des prestations

La présente cotation concerne :

- les travaux d'électricité et d'étanchéité au rez de chaussée ;
- la plomberie sanitaire dans tout le bâtiment ;
- l'entretien des climatiseurs dans tout le bâtiment ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations prévues au titre de cette demande de cotation est de vingt millions (20 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises installées sur le territoire national et ayant une expertise avérée dans le domaine du BTP.

5. Financement

Les présentes fournitures seront financées par le budget du Ministère de la Santé Publique exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sis à l'immeuble de la santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 2 22 22 10 21, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sise à l'immeuble de la santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, tél. : 222 22 10 21, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Les bordereaux descriptifs et estimatifs doivent être chiffrés, établis en sept (07) exemplaires dont un original et six copies, et seront déposés sous enveloppe cachetée, contre récépissé, adressé au Maître d'Ouvrage avec la mention DEMANDE DE COTATION N°035/D13-179/DC/MINSANTE/CIPM/2019 du 19/08/2019 Pour les travaux de réhabilitation du bâtiment abritant les services de la Direction de la Santé Familiale du MINSANTE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEaNcE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres, rédigées en français ou en anglais devront parvenir au Service des marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sise à l'immeuble DEP situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, tél. : 222 22 10 21, au plus tard le 24/09/2019 à 13 heures.

9. Delai de Livraison

Les travaux seront exécutés dans un délai de (30) jours sur le site du dit projet.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre présentant un dossier administratif non-conforme sera rejetée.

NB : les offres comprendront les documents ci-après :

- La soumission datée, signée et timbrée au tarif en vigueur ;
- La quittance d'achat du dossier de consultation ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- Le devis descriptif et estimatif ;
- Le dossier administratif comprenant les pièces suivantes certifiées par les autorités compétentes et en cours de validité : la carte contribuable, l'attestation de localisation et le plan de localisation, l'attestation de non redevance, l'attestation de domiciliation bancaire, l'attestation de non exclusion des marchés publics, une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

11. Ouverture des Plis

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

L'ouverture des offres aura lieu le 24/09/2019 à partir de 14 heures par la Commission interne de Passation des Marchés au près du MINSANTE, dans la Salle des actes de ladite Commission, sise à l'immeuble de l'Ex- PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

12. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au Cocontractant, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante.

YAOUNDE le 19 Aout 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE BAMUSSO

COMMUNIQUÉ N° 5 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°05/ONIT/BC/BCITB/2019 OF 10/07/2019 FOR THE EXTENSION OF PORTABLE WATER FROM NJANGASSA TO BEKUMU PHASE II THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LOT N°	Contracting authorization	Place of execution	Enterprise	Amount (ATI) FCFA	Duration of execution
1	Mayor Bamusso Council	NJANGASSA-BEKUMU	ETIENNE ENTERPRISE P.O BOX 118 TOMBEL TEL 673360524	40.000.000	04 months

Unsuccessful bidders are called upon to **withdraw their tender document from the Council office (secretariat of Tenders Board)** within fifteen **days** from the publication of this communiqué. Failure to do so, the said documents shall be disposed_of_without_further_notice.

BAMUSSO le 20 Aout 2019

Le

COMMUNE DE BAMUSSO

COMMUNIQUÉ N° 1 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°01/ONIT/BC/BCITB/2019 OF 09/07/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 02 CLASSROOMS IN GNS BEKUMU THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LOT N°	Contracting authorization	Place of execution	Enterprise	Amount (ATI) FCFA	Duration of execution
1	Mayor Bamusso Council	BEKUMU	ETIENNE ENTERPRISE P.O BOX 118 TOMBEL TEL 673360524	19.999.999	04 months

Unsuccessful_bidders are called upon to withdraw their tender document from the Council office (secretariat of Tenders Board) within fifteen days from the publication of this communiqué. Failure to do so, the said documents shall be disposed of without further notice.

This communiqué serves as notice for the release of all bid bonds by the appropriate Banks or Insurance Companies

BAMUSSO le 20 Aout 2019

Le MAIRE

ETONGO MBENG Grace

COMMUNE DE BAMUSSO

COMMUNIQUÉ N° 4 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°04/ONIT/BC/BCITB/2019 OF 10/07/2019 FOR THE SUPPLY OF PORTABLE WATER FROM NJANGASSA TO BEKUMU PHASE I THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LOT N°	Contracting authorization	Place of execution	Enterprise	Amount (ATI) FCFA	Duration of execution
1	Mayor Bamusso Council	NJANGASSA-BEKUMU	ETIENNE ENTERPRISE P.O BOX 118 TOMBEL TEL 673360524	17.000.000	04 months

Unsuccessful_bidders are called upon to withdraw **their tender document from the Council office (secretariat of Tenders Board)** within fifteen days from the publication of this communiqué. Failure to **do so, the said** documents shall be disposed of without further notice.

This communiqué serves as notice for the release of all bid bonds by the appropriate Banks or Insurance

BAMUSSO le 20 Aout 2019

Le MAIRE

ETONGO MBENG Grace

COMMUNE DE BAMUSSO

COMMUNIQUÉ N°3 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°03/ONJT/BC/BCITB/2019 OF 09/07/2019 FOR THE CONSTRUCTION AND PARTIAL EQUIPMENT OF A SMALL PALM OIL PROCESSING UNIT IN D1KOME BALONDO THE MAYOR OF BAMUSSO COUNCIL INFORMS THE CONTRACTORS WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BIDS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LOT N°	Contracting authorization	Place of execution	Enterprise	Amount (ATI) FCFA	Duration of execution
1	f Mayor Bamusso Council	DIKOME BALONDO	METOMBE ENTERPRISE P.O BOX 3 MBONGE TEL 677243881	8.000.000	04 months

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their tender document from the Council office (secretariat of Tenders Board) within fifteen days from the publication of this communiqué. Failure to do so, the said documents shall be disposed of without further notice.

BAMUSSO le 20 Aout 2019

Le MAIRE

ETONGO MBENG Grace

COMMUNE DIKOME-BALUE

PUBLICATION OF RESULT FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°.001/ONIT/MAYOR/DIKOME BALUE COUNCIL/DBC/2019 OF 19R" JUNE 2019 FOR THE ELECTRIFICATION AT DIKOME BALUE TOWN. THE MAYOR OF DIKOME BALUE COUNCIL INFORM THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BILLS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N°	CONTRACTING AUTHORITY	PLACE OF EXECUTION	ENTERPRISE	AMOUNT (ATI) FCFA	DURATION OF EXECUTION
			Mutual		
01	The Mayor. Dikome Balue Council	Dikome Balue	Commitment CO. (WSE). LTD	80.000.000fe	Three Month (03)

Unsuccessful bidders are called upon to withdraw their tender documents from the office of the Mayor of Dikome Balue Council within fifteen days from the date of publication of this

communiqué. Failure to do that the said documents shall be disposed of without further notice.

This communiqué serve as notice for the release of all bid bonds by the appropriate Commercial Banks.

DIKOME-BALUE le 20 Aout 2019

Le MAIRE

ITOE NJIO Benjamin

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROASTRALE

COMMUNIQUE N°003/2019/C/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPMP PORTANT MODIFICATION
DU DAO PNEUS ET CHAMBRES A AIR RÉF. : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/2019/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE
DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR POUR MOTOCYCLETTE AG 100 AU PROGRAMME DE
CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA), Communique :

Les soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres ci-dessus mentionné sont informés des modifications suivantes devant intervenir dans le contrat à signer avec l'attributaire dudit marché :

- Le Crédit Communautaire d'Afrique (CCA-BANK), B.P. 30388 Yaoundé sera ajouté à la liste des établissements bancaires et organismes financiers (pièce 11 du DAO) ;
- Article 9 du CCAP et du modèle de marché,

lire :

9.1. L'ordre de service de commencer les prestations, est signé par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront signés par le Chef de service du marché et notifiés par l'Ingénieur du marché.

9.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage Délégué.

9.5. Le Prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Prestataire d'exécuter les ordres de service reçus.

9.6. Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

9.7. Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries, signés par le Chef de Service sur proposition du Maître d'œuvre après avis de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

Au lieu de :

9.1. L'ordre de service de commencer les prestations, est signé par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront signés par le Chef de service du marché et notifiés par l'Ingénieur du marché ;

9.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage Délégué.

9.5. Le Prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Prestataire d'exécuter les ordres de service reçus.

- Article 23 : lire

23.1. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10 % du montant TTC du Marché.

La restitution de la retenue de garantie ou de cautionnement de bonne exécution sera effectuée dans un délai de trente (30) jours après l'expiration du délai de garantie des prestations, sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage Délégué après demande du Prestataire.

23.2. Cautionnement définitif

Compte tenu de la nature des prestations et conformément aux dispositions de l'Article 137 du Décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, il n'est pas prévu un cautionnement définitif dans le cadre de la réalisation du présent Marché.

Au lieu de :

Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10 % du montant TTC du Marché.

La restitution de la retenue de garantie ou de cautionnement sera effectuée dans un délai de trente (30) jours après l'expiration du délai de garantie des prestations, sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage Délégué après demande du Prestataire.

Le reste sans changement

YAOUNDE le 29 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**COMMUNIQUE N°002/2019/C/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM PORTANT MODIFICATION
DU DAO 56 KITS SOLAIRES RÉF. : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 10 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE 56 KITS SOLAIRES NORMALISES AUX CELLULES
TECHNIQUES DEPARTEMENTALES DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU
CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA), EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA), Communique :

Les soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres ci-dessus mentionné sont informés des modifications suivantes devant intervenir dans le contrat à signer avec l'attributaire dudit marché :

- Le Crédit Communautaire d'Afrique (CCA-BANK), B.P. 30388 Yaoundé sera ajouté à la liste des établissements bancaux et organismes financiers (pièce 11 du DAO) ;
- Article 8 du CCAP et du modèle de marché,

lire :

8.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage Délégué et notifié au prestataire par le Chef de service du Marché.

8.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal de la prestation et sans incidence financière seront directement signés par le Chef de service et notifiés par l'Ingénieur.

8.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage Délégué.

8.5. Le Prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le fournisseur d'exécuter les ordres de service reçus.

8.6. Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.7. Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries, signés par le Chef de Service sur proposition du Maître d'œuvre après avis de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

Au lieu de :

8.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par le Maître d'Ouvrage Délégué et notifié au prestataire par le Chef de service du Marché.

8.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal de la prestation et sans incidence financière seront directement signés par le Chef de service et notifiés par l'Ingénieur.

8.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage Délégué.

8.5. Le Prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le fournisseur d'exécuter les ordres de service reçus.

- Article 23 du CCAP et du modèle de marché :

lire

23.1. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10 % du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement de bonne exécution sera effectuée dans un délai d'un mois après l'expiration du délai de garantie sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage Délégué après demande du fournisseur.

23.2. Cautionnement définitif

Compte tenu de la nature des prestations et conformément aux dispositions de l'Article 137 du Décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, il n'est pas prévu un cautionnement définitif dans le cadre de la réalisation du présent Marché.

Au lieu de :

Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10 % du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après l'expiration du délai de garantie sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage Délégué après demande du fournisseur.

Le reste sans changement

YAOUNDE le 29 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-177/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°019/AONR/MINSANTE/CIPM/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT DEVANT RÉALISER L'AUDIT ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE LA CENAME POUR LES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017 FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°D13-177/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 19 Aout 2019

Le cabinet ci-dessous est désigné attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montants et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
Recrutement d'un Cabinet d'Audit devant réaliser l'Audit organisationnel, technique, financier et comptable de la CENAME pour les exercices 2015, 2016 et 2017	ARC AUDIT CONSULTING BP: 30 320 Yaoundé	24 482 025	90 jours

Le mandataire dudit cabinet est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Aout 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-183/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-119/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 DU 12 JUIN 2019 RELATIVE À LA PRODUCTION DES ORDONNANCIERS POUR LES FORMATIONS SANITAIRES.FINANCEMENT : FM-NFM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°1109/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 19 Aout 2019

Les Entreprises ci-dessous sont déclarés attributaire de la Demande de Cotation susvisée aux montant et délai ci-dessous :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
Productions des Ordonnanciers pour les Formations Sanitaires.	NELCO GRAPHICS BP : 14 130 Yaoundé	14 086 406	30 Jours

Le mandataire de Ladite Entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Aout 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

COMMUNIQUE N°003/2019/C/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPMP IMPORTANT MODIFICATION
DU DAO PNEUS ET CHAMBRES A AIR RÉF. : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/2019/AONO/MINADER - MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE
DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR POUR MOTOCYCLETTTE AG 100 AU PROGRAMME DE
CONSOLIDATION ET DE PERENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA), Communique :

Les soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres ci-dessus mentionné sont informés des modifications suivantes devant intervenir dans le contrat à signer avec l'attributaire dudit marché :

- Le Crédit Communautaire d'Afrique (CCA-BANK), B.P. 30388 Yaoundé sera ajouté à la liste des établissements bancaires et organismes financiers (pièce 11 du DAO) ;
- Article 9 du CCAP et du modèle de marché,

lire :

9.1. L'ordre de service de commencer les prestations, est signé par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront signés par le Chef de service du marché et notifiés par l'Ingénieur du marché.

9.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage Délégué.

9.5. Le Prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Prestataire d'exécuter les ordres de service reçus.

9.6. Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'œuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

9.7. Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries, signés par le Chef de Service sur proposition du Maître d'œuvre après avis de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par l'Ingénieur.

Au lieu de :

9.1. L'ordre de service de commencer les prestations, est signé par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Coordonnateur National du PCP-ACEFA et notifié par le Chef de service du marché.

9.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront signés par le Chef de service du marché et notifiés par l'Ingénieur du marché ;

9.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage Délégué.

9.5. Le Prestataire dispose d'un délai de quinze (15) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Prestataire d'exécuter les ordres de service reçus.

- Article 23 : lire

23.1. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10 % du montant TTC du Marché.

La restitution de la retenue de garantie ou de cautionnement de bonne exécution sera effectuée dans un délai de trente (30) jours après l'expiration du délai de garantie des prestations, sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage Délégué après demande du Prestataire.

23.2. Cautionnement définitif

Compte tenu de la nature des prestations et conformément aux dispositions de l'Article 137 du Décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, il n'est pas prévu un cautionnement définitif dans le cadre de la réalisation du présent Marché.

Au lieu de :

Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10 % du montant TTC du Marché.

La restitution de la retenue de garantie ou de cautionnement sera effectuée dans un délai de trente (30) jours après l'expiration du délai de garantie des prestations, sur main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage Délégué après demande du Prestataire.

Le reste sans changement

YAOUNDE le 29 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-177/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°019/AONR/MINSANTE/CIPM/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT DEVANT RÉALISER L'AUDIT ORGANISATIONNEL, TECHNIQUE, FINANCIER ET COMPTABLE DE LA CENAME POUR LES EXERCICES 2015, 2016 ET 2017 FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°D13-177/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 19 Aout 2019

Le cabinet ci-dessous est désigné attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montants et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
Recrutement d'un Cabinet d'Audit devant réaliser l'Audit organisationnel, technique, financier et comptable de la CENAME pour les exercices 2015, 2016 et 2017	ARC AUDIT CONSULTING BP: 30 320 Yaoundé	24 482 025	90 jours

Le mandataire dudit cabinet est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Aout 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-183/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 19 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-119/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/19 DU 12 JUIN 2019 RELATIVE À LA PRODUCTION DES ORDONNANCIERS POUR LES FORMATIONS SANITAIRES.FINANCEMENT : FM-NFM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N°1109/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 19 Aout 2019

Les Entreprises ci-dessous sont déclarés attributaire de la Demande de Cotation susvisée aux montant et délai ci-dessous :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
Productions des Ordonnanciers pour les Formations Sanitaires.	NELCO GRAPHICS BP : 14 130 Yaoundé	14 086 406	30 Jours

Le mandataire de Ladite Entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Aout 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE DE NGORO

ADDITIF N°13 PORTANT CORRECTION DE CERTAINES PIECES ET CLAUSES CONTRACTUELLES DE L'AVIS ET DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... sous peine de rejet,les pieces du dossier administratif requises doivent etre produites...
	Lire plutot sous peine de rejet les pieces du dossier administratif requises doivent etre produites en originaux ou en copies...

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... les articles 4.2.b,17.6;26.1;32.4;34 du RGAO INCONHERENCE DU NOMBRE DE CRITERES ELIMINATOIRES INDIQUES DANS L'AVIS EN ANGLAIS
	Lire plutot LA PARTICIPATION EST OUVERTE EGALITE DE CONDITIONS....

3	Autres
	Au lieu de ... INSERTION DES CCAP ET CCTP
	Lire plutot LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES PARAPHE SUR CHAQUE PAGE ET AVEC A LA FIN DU DOCUMENT....

NGORO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

KOUTA FAUSTIN

COMMUNE DE MBE

ADDITIF N°019/CMBE/SG/ST/CIPM/2019 DU 27/08/2019 PORTANT RECTIFICATIFS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015,017/CMBE/SG/ST/2019 DU 22/07/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE 29 UNITE DE LOGEMENTS DONT 15 DE TYPE T3, 09 DE TYPE T4 ET 05 DE TYPE T5

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 30/08/2019 à 13 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) originalet six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune de MBE au plus tard le 15/09/2019 à 13 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des olTres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 30/08/2019 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès du Maire de la Commune de MBE.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres technique aura lieu le 15/09/2019 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès du Maire de la Commune de MBE.</p>

NGAOUNDERE le 28 Aout 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BATSCHENGA

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF AUX APPELS D'OFFRES N° 001BIS;004 BIS /COMMUNE-BATCHENGA/CDPM/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>DATE D'ouverture des plis:28 aout DAO001 BIS ET 001 BIS (AAO et RPAO)</p> <p>delai d'execution 4 mois DAO 001 BIS ET DAO 001 BIS (AAO et RPAO)</p> <p>numero des DAO/001 BIS ET 001 BIS</p> <p>caution de soumission 500 000fcfa DAO 001 BIS (FORAGES)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>date d'ouverture des plis:4 septembre dao 001 bis et 004 bis (AAO et RPAO)</p> <p>DELAI D'EXECUTION :3 MOIS dao 001 bis et 004 BIS (AAO et RPAO)</p> <p>numero des Dao 001 bis et 004 bis</p> <p>caution de soumission:650 000 DAO 004 BIS</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>par ailleurs,les preuves d'acceptation du marche (CCAP et CCTP) paraphé signé et daté sont exigés dans l'offre techniquelire le grand ou equivalent.....</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>par ailleurs,les preuves d'acceptation du marche (CCAP et CCTP) paraphé signé et daté sont exigés dans l'offre technique</p> <p>lire le grand ou equivalent.....</p>

BATCHENGA le 28 Aout 2019

Le MAIRE

AWONO Hilaire

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019 POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DU MAGAZINE « SERVICE CIVIQUE INFOS » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... la production d'un (01) numéro du magazine en quatre mille (4000) exemplaires au total;</p> <p>Liste des Fournitures et Calendrier de livraison</p> <p>Montage du magazine</p> <p>flashage format a4</p> <p>scanning format a4.....</p> <p>Caractéristiques techniques</p>
	<p>Lire plutot a production d'un (01) numéro du magazine en quatre mille (4000) exemplaires au total;</p> <p>Liste des Fournitures et Calendrier de livraison</p> <p>Montage du magazine</p> <p>flashage format a4</p> <p>scanning format a4.....</p> <p>Caractéristiques techniques</p>

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE NGORO

ADDITIF N°15 PORTANT CORRECTION DE CERTAINES PIÈCES ET CLAUSES CONTRACTUELLES DE LA DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Ngoro – Secrétariat Général) à Ngoro au plus tard le **03 Septembre 2019 à 14heures** précises et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/C-NG/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »

« A n"ouvrir qu"en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Ngoro – Secrétariat Général) à Ngoro au plus tard le **03 Septembre 2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/C-NG/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »

« A n"ouvrir qu"en séance de dépouillement »

et la date d'ouverture des plis est prévu ce meme jour a 12 heures precises

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

A.Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentielaux conditions fixees dans la DC....

Ppaux criteres eliminatoires:...

dossier incomplet ou piece non conforme apres 48h...

2 Critères d'évaluation

Lire plutot

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentielaux conditions fixees dans la DC....

absence de caution de soumission...

absence d'une piece non conforme apres un delai...

NGORO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

KOUTA FAUSTIN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 27 AOUT 2019 AUX
SOUSSIONNAIRES DU DOSSIER DE COTATION N° 001 /DC/FODECC/CSPM /2019 DU 31 JUILLET 2019
RELATIF AU GARDIENNAGE DES LOCAUX DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET
CAFE (FODECC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La date de et l'heure limite des depots des oofres en francais et/ou en anglais en 6 exemplaires dont un original et 5 copies doivent etres deposes au plus tard le 28 aout 2019 à 15 heures precises</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28 août 2019 à partir de 16heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La date de et l'heure limite des depots des oofres en francais et/ou en anglais en 6 exemplaires dont un original et 5 copies doivent etres deposes au plus tard le 28 aout 2019 à 14 heures precises</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28 août 2019 à partir de 15heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm